

Extrait d'informations du document général sur les plans du lycée  
(Archives municipales du Havre)

Page 48

-48 -

CHAPITRE II

DEVIS DESCRIPTIF

I - CHARPENTE

A- Charpente de toiture

Sur le dernier plancher en Béton armé, l'Entrepreneur de gros oeuvre scellera des blocs en béton moulé de hauteur variable, qui serviront à établir 6 cours de pannes 65x185 en sapin de pays, destinées à recevoir une couverture en bacs métalliques de zinc.

Au droit des souches, l'Entrepreneur devra l'exécution des chevêtres, ainsi que pour les trémies d'accès à la toiture et les lanterneaux d'éclairage.

La toiture réalise deuxpentes avec chéneau intérieur proche de l'une des façades.

B - Charpente des amphithéâtres

Afin de permettre la modification ultérieure des locaux réservés aux amphithéâtres, la réalisation des gradins est prévue en bois.

Sur une ossature en chevrons de sapin, /l'Entrepreneur exécutera un parquet en chêne. rouge du Nord

Les gradins auront une hauteur de 20 centimètres et une rive saillante en nez de marche, à profil fuyant .

L'ouvrage terminé, l'Entrepreneur en devra le replanissage et la pose d'un vernis vitrifiant type Parquet-Soleil (ou similaire), à soumettre à l'approbation de l'Architecte.

Le métré de cet ouvrage est fait au m2 de surface couverte .

C - Estrades des professeurs

Dans les classes standard, il sera prévu une estrade de 4 m 10 x 1 m 40 traitée de la même façon que les gradins d'amphithéâtre.

La hauteur de ces estrades est de 0 m 30. Il sera prévu une marche d'accès, dans l'emprise de l'estrade, sur toute la longueur du petit côté.

.....

ARTICLE 12 - A - DESCRIPTION GENERALE DES BATIMENTS.-

Le terrain affecté à l'édification du Collège Moderne de Garçons est celui de l'ilot N. 13.

D'une superficie de 15.022 mètres carrés, ce terrain est limité au Nord par la rue Emile Zola, au Sud par la rue de la Halle, à l'Est par la rue Jules Masurier, à l'Ouest par la Voie F.

IMPLANTATION - ORIENTATION.-

Le bâtiment principal (3 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol partiel), est implanté en équerre au Nord et à l'Ouest du terrain. Orientation des classes : Sud et Est.

Les ateliers, garages, salles d'éducation physique et de réunions sont groupés en un bâtiment implanté en bordure Est du Terrain, le long de la rue Jules Masurier.

Les logements sont superposés sur 3 étages, à l'extrémité Sud-Ouest du bâtiment principal, à l'exception toutefois de l'appartement du Principal du Collège qui se trouve au premier étage au-dessus de l'administration.

Tous les logements sont orientés au midi.

La cour et les terrains de sports sont abrités des vents d'Ouest par suite de l'implantation choisie pour les bâtiments.

L'entrée du Collège se situe au Nord, rue Emile Zola, vis-à-vis de la Place Albert René. L'entrée des élèves est à proximité, rue Jules Masurier.

Des accès directs sont en outre prévus :

- rue Jules Masurier, pour la réception du matériel nécessaire aux ateliers,
- rue de la Halle, pour la salle de réunions et,
- sur la voie F, pour la réception des vivres.

Les services des vivres et la cuisine sont placés dans un bâtiment à rez-de-chaussée accolé postérieurement à l'aile Ouest du bâtiment principal.

Un parking pour 10 voitures est envisagé le long de la voie F.

.....

B - DISTRIBUTION DU BATIMENT PRINCIPAL

En sous-sol de l'aile Nord, à l'extrémité Est, se trouvent à la suite :

- la cave du Principal,
- les soutes à mazout,
- la chaufferie,
- l'accès à cette chaufferie,
- le stockage de charbon.

Au rez-de-chaussée : aile Nord :

- les services administratifs comprenant autour d'un hall d'attente : 2 bureaux d'intendance, le secrétariat, le bureau du Directeur, un groupe sanitaire (3 W.C. 2 lavabos);
- l'entrée du Collège et le premier escalier d'accès aux étages ;
- la loge du concierge et son logement (séjour, 2 chambres, 1 salle d'eau, 1 W.C., 1 cuisine) ;
- la bibliothèque des professeurs ;
- le préau ;
- 1er Groupe sanitaire (W.C., lavabos, urinoirs) ;
- 2ème escalier d'accès aux étages ;
- salle des jeux tranquilles ;
- le transformateur.

A la suite :

aile Ouest

- 1 salle d'étude de 80 élèves, pouvant être divisée en 2 salles ;
- 1 salle d'étude 40 élèves ;
- la bibliothèque des élèves ;
- 2ème groupe sanitaire (W.C., lavabos, urinoirs) ;
- 3ème escalier d'accès aux étages ;
- 4 salles à manger de 72 couverts chacune ;
- 1 salle à manger pour les professeurs (24 couverts) ;
- la cuisine et ses services ;

.....

- 4ème escalier d'accès aux étages ;
- 2 appartements pour surveillant général, comprenant chacun : 3 pièces, 1 cuisine, 1 salle d'eau, 1 W.C.

Premier étage : Aile Nord.-

- 1'appartement du Principal : 4 pièces, cuisine, salle d'eau, W.C.
- Une chambre d'hôtes, avec cabinet de toilette.
- les salles d'enseignement scientifique.

Sciences Naturelles : Cours T.P.  
 Laboratoire  
 Collections  
 Ateliers  
 Cours T.P.

Un bureau, avec salle rangement.

Chimie : Cours T.P.  
 Laboratoire verrerie-laverie  
 Amphithéâtre.  
 (groupe sanitaire)

Aile Ouest

A la suite :

- salles d'enseignement scientifique :

Physique : amphithéâtre,  
 collections,  
 Travaux Pratiques  
 Laboratoire  
 Travaux pratiques  
 Atelier accus et photo.

A la suite :

- 5 classes d'enseignement général.

En avant de l'aile Ouest :

- 1 appartement pour intendant : 4 pièces, cuisine, salle d'eau, W.C.;
- 1 appartement pour agent marié : 3 pièces, cuisine, salle d'eau, W.C. ;

Deuxième étage : Aile Nord.-

- 1 salle de dessin industriel,
- 1 classe d'enseignement spécialisé (langues);

.....

- 1 bureau avec salle rangement,
- 1 salle de dessin avec modèle,
- 3 salles de cours,
- 1 classe d'enseignement langues,
- 3 salles de cours,
- 1 salle des cartes  
(groupe sanitaire)

Aile Ouest :

A la suite :

- 1 bureau avec salle de rangement,
- 11 classes d'enseignement général,

En about de l'aile Ouest :

- 7 chambres pour agents célibataires, avec cabinets de toilette attenants,
- 2 W.C., 3 salles de bain et 1 douche, communs.

Troisième étage : Aile Nord :

- 1 salle d'enseignement spécial,
- 10 classes d'enseignement général  
(petit groupe sanitaire de secours).

Aile Ouest :

A la suite :

- 12 classes d'enseignement général.

C - LE BATIMENT DES ATELIERS.-

Il comprend :

- en sous-sol : des garages à voitures et à bicyclettes, des vestiaires et des douches.
- au rez-de-chaussée : 3 salles d'éducation physique transformables en 1 salle de réunions.

.....

- 2 montants 61 x 130 munis d'une feuilure pour passage des tubes électriques.

Sur tout le pourtour du châssis et aux 2 faces vers l'intérieur, feuilures à vitrage de 25 x 15 m/m - et parclozes de 20 x 15 vissées sur le dormant à raison d'une vis tous les 30 cm.

Ces châssis seront en sapin de pays de Iere qualité. Les calfeutremments seront réalisés comme ceux des huisseries avec une baguette qualité moulure 50 x 13 profilée suivant dessin de détail en chêne pour être verni.

Ils seront munis chacun de 6 pattes à scellement. La liaison entre les montants sera assurée côté classe par un champ plat de 80 x 13 en sapin de pays vissé sur chaque montant dans la feuilure qui est réservée à cet effet et sert, au droit des cloisons de refend de feuilure à brique.

Dans ce dernier cas, la liaison est alors assurée par 1 patte à scellement par montant prise dans le refend.

## 2°) Châssis de la Conciergerie ,

La salle de séjour du concierge est munie d'un châssis de 2 m 00 de large par 1 m 24 de haut (dimensions du clair) à double vitrage avec store vénitien incorporé. (Le store sera fourni par l'adjudicataire de ce lot).

La cuisine est équipée de 2 châssis identiques mais en 1 m 30 de large seulement. Châssis en chêne 130 x 51. Moulure de calfeutrement en chêne 50 x 13.

## 3°) Vitrines

Le hall d'attente de l'administration et l'entrée des élèves à l'angle Nord-Ouest (Bâtiment C) sont équipés de vitrines composées d'un bâti donnant en cloison de 8 et muni de rainures pour glaces coulissantes.

Le caisson sera réalisé en contreplaqué 12 m/m .

|              |                  |                    |                 |
|--------------|------------------|--------------------|-----------------|
| Dimensions : | 1 m 58 de large, | 1 m 20 de hauteur, | 0 m 20 de       |
|              |                  |                    | profondeur      |
|              | 1 m 58           | - " - 1 m 20       | - " - 0 m 40 de |
|              |                  |                    | profondeur      |
|              | 2 m 00           | - " - 1 m 20       | - " - 0 m 30 de |
|              |                  |                    | profondeur      |

La traverse haute du dormant règnera avec celle des huisseries voisines.

Ferrures : 6 pattes à scellement de IIO  
8 pattes de IIO pour le châssis de 2 m de large

.....

Chassis en chêne de 75 x 71 et moulure de calfeutrement  
50 x 13 en chêne identique à celle des huisseries.

4°) Chassis des laboratoires photo (Bâtiment B - 1er Etage)  
et D

chassis 50 x 50 de clair en bâti sapin de pays 51 x 130  
avec feuillure pour vitrage et baguette rainée pour  
verre rouge et panneau contreplaqué 5 m/m.

L'étanchéité à la lumière devra être assurée par enca-  
drement des panneaux coulissants.

5°) Sorbonne de chimie

Ossature en sapin de pays pour être vitrée à 80 cm  
au-dessus de la paillasse, maçonnerie ensuite en aggloméré  
de 5 cm enduit ciment aux 2 faces.

Sur les 2 faces de service, chassis vitré à guillotine  
de 1 m 25 de large par 0 m 80 de haut.

La traverse basse des chassis sera percée de trous d'air.

C - RAYONNAGE ET BANQUETTES -

1°) Rayonnage de 0 m 30 de profondeur

- à 5 cours de tablettes espacées de 50 cm en hauteur  
dans les locaux réserve du bâtiment C.
- à 3 cours de tablettes espacées à la demande dans  
la salle de dessin (Bâtiment A) et le petit local à  
matériel E P ( Bâtiment H ) .
- Rayonnage en sapin de pays compris fixations et  
contreventements et toutes sujétions de coupe.

2°) Rayonnage de 0 m 40 de profondeur

à 5 cours de tablettes espacées de 50 cm.  
Prescriptions id.  
destiné à la réserve d'outillage fer (Bâtiment G)

3°) Rayonnage de 0 m 50 de profondeur

à 4 cours de tablettes espacées de 44 cm pour les  
locaux de réserve de la cuisine (en sous-sol).

Rayonnage à clayettes sur ossature en sapin de pays,  
assemblée sans clou.

La claie du bas étant à 16 cm du sol.

.....

4°) Casiers à pièces de l'atelier Bois (Bâtiment G)

Voir élévation sur plan G 6 - 67

En sapin de pays, tramé sur 43 cm de côté

et réserve d'un placement de tableau noir (traité plus loin).

5°) Tablettes d'allège

Les allèges des classes, entre poteaux, seront réalisées par des tablettes en chêne de 0 m 03 d'épaisseur à nez mouluré, vissées sur taquets réservés dans les plaques allèges d'une part et, sur l'ossature de la façade en tôle des convecteurs d'autre part. Ces allèges seront parfaitement planes et recevront un vernis type Parquet Soleil compris dans le prix.

Largeur des tablettes : 0 m 31 dans les classes courantes 0 m 40 dans les classes techniques, 0 m 23 dans les appartements du Bâtiment F.

6°) Tablettes des classes T P de Physique

Sur le mur côté couloir tablette chêne de 6 m 60 de long sur 0 m 40 de profondeur, vernie comme ci-dessus, posée sur consoles fer.

7°) Banquettes de vestiaires et de salle d'attente  
(service médical)

Il est prévu dans ces locaux du bâtiment technique des banquettes de 0 m 40 de largeur sur 0 m 50 de hauteur.

Ces bancs seront constitués par des lattes en chêne de 0 m 024 x 0, 06, corroyées 4 faces, à arrêtes arrondies espacées de 2 cm maximum supportées à intervalles réguliers par une ossature assemblée et contreventée suivant plan d'exécution à soumettre à l'agrément des architectes.

8°) Tablettes-sièges des cabines de douche

Tablette 1/4 de cercle en chêne de 24 m/m d'épaisseur scellées sur 2 côtés.

D - PLACARDS -  
-----

I°) Placards des classes courantes

composés de :

un bâti dormant de 51 x 51 - La traverse haute sera munie d'une feuillure pour recevoir un plafond en

.....

TITRE XIII  
-----

AMENAGEMENT DES SOLS - TERRAIN DE SPORT ET COUR  
-----

(LOT N° 13)  
=====

L'aménagement des espaces libres comprend trois postes :

- 1°) la plate-bande plantée en façade Nord
- 2°) la cour de récréation
- 3°) les aménagements périphériques du terrain de sport

Il est précisé que les plantations ne font pas partie de ce lot, elles seront exécutées par le Service Municipal des Jardins.

-----  
I - PLATE-BANDE NORD .-  
-----

A) TERRE - La prestation consiste en fourniture, étendage et régalinge de terre végétale d'excellente qualité, débarrassée de tous cailloutis et mauvaises herbes sur la surface comprise entre la bordurette implantée aux alignements Nord et Nord-Ouest et le bâtiment.

B) GRILLAGE - Grillage de 0 m 60 de hauteur en fil de fer enrobé de plastique couleur verte, tendu sur tubes fer 26/34 scellés dans la bordurette dans des emplacements réservés.

La prestation comprendra la peinture des tubes :

- 2 couches de Galvry 18 k 21, une avant pose, une après.
- 1 couche de peinture à l'huile
- 1 couche de peinture à l'huile vernissée.

II - COUR DE RECREATION. -  
-----

A) Terre végétale - Fourniture et mise en place de "pots" de terre végétale, compris fouille des trous, mise en place des terres neuves et régalinge des déblais pour les plantations de platanes sur les côtés Ouest et Nord de la cour, aux emplacements désignés au plan.

B) Canalisations - Fourniture et mise en place dans les conditions habituelles d'exécution de ce travail, de siphons de cour aux endroits désignés au plan et des canalisations d'évacuation des eaux pluviales

.....

suivant tracés et selon normes d'exécution des travaux de canalisations. La pente de ces canalisations destinées uniquement à des eaux pluviales sera de 1 cm 6 par mètre.

C) Revêtement de la cour de récréation -

La prestation comprend :

- 1°) un compactage énergétique des terres.
- 2°) un hérisson de 20 cm réalisé par un empierrement calcaire bien composé.
- 3°) un revêtement composé de :
  - une couche de 3 à 4 cm de gros enrobé doré 60 Kgs.
  - une couche de 2 à 3 cm de Sheetasphalt coloré en rouge par oxydes de fer.

D'autre part, aux emplacements prévus pour les plants de platane exécution d'une bordure en béton de 1 m 20 de diamètre intérieur, large de 10 cm et haute de 30 cm affleurant le nu fini du revêtement.

III - ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS .-

A) Haies Nord et Sud - Exécution d'une tranchée de 0 m 50 de largeur, par 0 m 60 de profondeur et remplissage de cette tranchée de terre végétale de première qualité pour implantation ultérieure d'une haie de troènes.

B) Plate-bande devant le Bâtiment F - Fouille de 0 m 30 de profondeur et remplissage de terre végétale pour implantation de gazon.

C) Trottoir Est - traité comme la cour de récréation :

- Compactage
- Hérisson
- Revêtement Sheetasphalte.

LE PRESENT DEVIS DESCRIPTIF ETABLI PAR  
LES ARCHITECTES SOUSSIGNES,

Le Havre, le 15 Juin 1957,

R. AUDIGIER  
M. BOUTET DE MONVEL.